

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
REUNION DU 05/06/2026

➤ **Approbation du PV du conseil du 02/04/2026**

➤ **Elections sénatoriales**

Désignation par le conseil municipal de ses délégués et suppléants au collège sénatorial.

Titulaire : CILLARD Hervé

Suppléants : MANCHEC Pascal, BERNARD Jérémy et ROLLAND Valérie.

➤ **Vote du compte de gestion 2025 et comptes administratifs 2025**

Budget ASPL :

Fonctionnement :

Dépenses : 79 464.37 € Recettes : 71 503.63 €

Budget Commerce :

Fonctionnement

Dépenses	398.20 €
Recettes	3000.00 €

Investissement

Dépenses	2100.00 €
Recettes	0 €

Budget Commune:

Fonctionnement

Dépenses	320 927.54 €
Recettes	375 106.53 €

Investissement

Dépenses	121 053.94 €
Recettes	94 500.20 €

Les comptes de gestion et comptes administratifs des budgets ASPL, Commune et Commerce ont été adoptés à **l'unanimité.**

➤ **Demande de subvention SDEF : rénovation de l'éclairage public au centre bourg.**

Le projet de rénovation de l'éclairage public par le remplacement de LED sur 14 points lumineux dans le centre bourg est validé.

L'estimation des dépenses d'effacement des réseaux se monte à 21 500 € HT.

Une subvention de 10 750 € HT est possible par le SDEF.

Unanimité pour le projet et pour la demande de subvention.

➤ Désignation d'un référent déontologue de l'élu local

Le conseil a validé la désignation d'un référent déontologue de l'élu local qui sera rémunéré à hauteur de 80 € par dossier. Unanimité

➤ Décision Modificative sur le budget Commune et Commerce

Une décision modificative a été prise pour ajustement de crédits.

➤ Projet de parc sur le territoire de la commune de Scignac et Bolazec

La société NEOEN envisage la construction d'un parc éolien classé sous la rubrique ICPE 2980 sur la commune de Scignac et Bolazec.

Le projet éolien de Scignac, composé de 13 aérogénérateurs et de 3 postes de livraison, est localisé sur les territoires communaux de Scignac et Bolazec.

Le Conseil municipal, après avoir délibéré, émet un avis défavorable au projet avec 11 voix contre.

➤ Comice agricole 2026

Accord à l'unanimité pour une subvention de 200 € pour l'organisation du comice agricole du Canton de Plouigneau, qui se tiendra le 4 juillet 2026 à Guerlesquin.

Réunion du CAS :

➤ Compte administratif du CCAS 2025 qui s'établit ainsi :

Fonctionnement

Dépenses 3 134.15 €

Recettes 5 129.48 €